

SIPPE - CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE PROGRAMME RÉGIONAL - SANTÉ PÉRINATALE ET PETITE ENFANCE

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, MERCIER EST-ANJOU ET POINTE-AUX-TREMBLES

Le programme de services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) est un programme régional développé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Il réunit des professionnels de la santé et des intervenants de groupes communautaires pour offrir aux futurs parents ainsi qu'aux familles de jeunes enfants un suivi intensif et continu dès la douzième semaine de grossesse jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de cinq ans. Le programme SIPPE est mis en œuvre par les CSSS.

L'équipe SIPPE du CSSS de la Pointe-de-l'Île approche les familles de façon graduelle, en étant à l'écoute de leurs besoins spécifiques. Des cours prénataux privés sont offerts pour faciliter la relation de confiance. L'équipe SIPPE organise des sorties et des activités en dehors des lieux formels, en accompagnant la famille au parc, à l'épicerie ou autres, pour développer un sentiment d'appartenance et briser l'isolement.

LA STRATÉGIE PAS À PAS

Entrer en contact

- Comme c'est le cas dans la majorité des CSSS, la principale porte d'entrée vers les SIPPE est le programme OLO (Œuf, lait, orange).

Favoriser la participation

- Un plan d'intervention est développé en partant des forces et des besoins des familles.
- L'infirmière se sert du suivi médical (vaccination, suivi de grossesse, alimentation) pour se rapprocher des parents. Il peut arriver que l'infirmière introduise la travailleuse sociale et que celle-ci continue le suivi lorsqu'elle sent que la famille est en confiance.
- Des cours prénataux privés sont offerts aux futures mamans.
- Les intervenantes SIPPE se concentrent sur l'aide matérielle, mais aussi sur le lien d'attachement, l'implication du père, etc.
- Les intervenantes SIPPE font le pont entre les besoins des parents et les ressources communautaires et accompagnent le parent lors de la première visite dans un organisme.
- Les familles nouvellement arrivées au Québec sont accompagnées dans leur démarche d'intégration : déplacement en transport en commun, vêtements d'hiver, réseautage et ressources du quartier.
- Les intervenantes s'assurent que l'enfant se développe bien, aident les parents à le stimuler, à lui faire la lecture.

Développer le sentiment d'appartenance

- Des activités et des sorties sont organisées pour les familles, comme des achats au marché Jean-Talon pour faire des purées maison ou un brunch de Noël.
- Les intervenantes accompagnent le parent lorsque l'enfant commence la garderie.

LES CONDITIONS GAGNANTES

- Des **cours prénataux privés** mettent le parent en confiance. Les parents sont libres de poser des questions sans se sentir juger.
- Pour **gagner la confiance des parents** qui se méfient de la travailleuse sociale, l'infirmière commence le suivi et l'introduit progressivement.
- **Comblent d'abord les besoins de base** pour intervenir sur la situation familiale lorsque le lien est créé.
- **Passer par l'enfant**, en offrant des activités de stimulation, pour favoriser la participation des parents.
- **Sortir des lieux formels**, organiser des sorties (au parc, au marché) et des activités (brunch de Noël) pour développer un sentiment d'appartenance et briser l'isolement.
- Des **activités de réseautage** comme le brunch de Noël permettent de voir comment les familles interagissent en groupe et de mieux faire connaissance.
- L'accompagnement des parents vers les ressources facilite la transition.
- **Minimiser le changement d'intervenant** lors du suivi (qui peut s'étaler sur cinq ans) afin de préserver le lien de confiance.

LES DÉFIS ET LES SOLUTIONS

Défis

Certaines familles se méfient de la travailleuse sociale et l'associent, à tort, à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Maintenir le suivi avec les familles. Après deux ans, lorsque l'enfant commence la garderie, la participation est plus difficile.

Certaines familles se sentent parfois incapables de nommer leurs besoins, notamment lorsqu'elles interagissent avec les éducatrices en CPE.

Un suivi SIPPE et un suivi de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) en même temps.

Solutions

L'infirmière introduit graduellement la travailleuse sociale. Cette dernière prend le temps de rassurer la famille, d'expliquer son rôle. Cela peut nécessiter jusqu'à cinq rencontres.

Les intervenantes font sentir aux familles qu'elles peuvent continuer le programme, même si elles prennent des « pauses d'intervention ».

Les intervenantes les accompagnent ou prévoient des rencontres à trois [éducatrice, parent et intervenante].

Élaborer un plan d'intervention SIPPE-DPJ qui identifie les objectifs respectifs. S'assurer que les parents comprennent sur quoi chacun travaille et que les deux institutions travaillent ensemble avec la famille.

Défis

Lorsque l'implication dans la démarche SIPPE est imposée par la DPJ, les familles se sentent contraintes et sont méfiantes.

Des situations qui se répètent de génération en génération et une intervention qui contredit ce qui a été transmis par les grands-parents.

Solutions

Clarifier le rôle des intervenantes SIPPE qui est d'accompagner les familles, pour le bien-être de l'enfant.

Intervenir avec tact, être à l'écoute des besoins des parents, donner de l'information, parfois à répétition en incluant le réseau dans l'intervention.

LES RÉSULTATS



- Les familles qui bénéficient du service récupèrent plus facilement après la grossesse, elles développent un sentiment de confiance dans leur rôle de parent et sont mieux outillées : les mamans font des purées maison, stimulent leur bébé, etc.
- Les familles apprennent à mieux exprimer leurs besoins et ceux de leurs enfants, elles mettent en application les conseils reçus, se créent des réseaux d'entraide et utilisent les services de la communauté.
- La prévention et le soutien permettent d'atténuer les tensions familiales et, dans certains cas, d'éviter le recours à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).